

Département des Yvelines, commune de

Saint-Arnoult-en-Yvelines



Plan local d'urbanisme

Projet de Plu approuvé le 18 mai 2013

1^{ère} modification simplifiée approuvée le 11 février 2014
2^{ème} modification simplifiée approuvée le 2 février 2016
3^{ème} modification simplifiée approuvée le 22 janvier 2019

1^{ère} déclaration de projet adoptée le 21 mai 2019 emportant mise en compatibilité du PLU

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 21 mai 2019 adoptant la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plu de la commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines

Le maire,
Jean-Claude HUSSON

DOCUMENT GRAPHIQUE GÉNÉRAL



Date : 7 mai 2019

Phase : Approbation

Echelle : 1 / 5 000

Révisé n° 5.1

Mairie de Saint-Arnoult-en-Yvelines, place du Jeu de Poudre, 78 730
N° : 01 30 88 39 23 / courriel : contact@mairieseyvelines.fr

agence Gilson & Associés SAS, urbanisme et paysage
2, rue des Côtés, 28000 Chartres / courriel : contact@gilsonpaysage.com

Limite de commune

Limite de fenêtre

Limite de zone

Espace boisé Classé

Protection des lisières des massifs boisés de plus de 100 hectares

Zone de bruit arrêté préfectoral du 10 octobre 2000

Espaces paysagers protégés au titre de l'article L. 151-23 du code de l'urbanisme

Secteurs faisant l'objet d'orientations d'aménagement et de programmation

Emplacement réservé

Périmètre de protection immédiat de captage des eaux destinées à la consommation humaine

Zone de risques liés aux inondations (arrêté préfectoral du 2/11/1992)

Mines et carrières

Zone affectée ou susceptible d'avoir été affectée par des travaux souterrains

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS AU TITRE DE L'ARTICLE L. 123-2 DU CODE DE L'URBANISME

